

Rencontre avec David Hiez

David Hiez - 40 ans, professeur de droit civil et théorie du droit à l'Université du Luxembourg et spécialiste du droit des organisations de l'économie sociale et solidaire (ESS) - co-organise avec INEES les X^{es} rencontres académiques du RIUESS (Réseau interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire) qui se dérouleront les 3 et 4 juin à l'Université du Luxembourg. Il répond aux questions d'Eric Lavillunière (INEES).

Pourquoi t'intéresses-tu à l'ESS ?

En fait j'ai suivi un parcours classique avec une thèse de droit civil sur la notion de patrimoine à l'Université de Paris XII. Je me suis ensuite demandé sur quoi poursuivre mes recherches ? Comme j'avais par ailleurs un engagement politique chez les Verts, où la question de l'économie solidaire est partie intégrante du programme, je me suis dit que je pouvais apporter mes compétences auprès de ce mouvement pour lequel il y avait de nombreuses questions en suspens autour des statuts.

Pourquoi être venu au Luxembourg ?

Au départ c'est une opportunité de poste, puis en découvrant INEES je me suis dit que c'était idéal pour poursuivre mais travaux en matière d'ESS. Il faut savoir qu'en règle générale le monde économique porte peu d'intérêt à l'ESS et le fait de trouver un partenaire avec une forte légitimité auprès des acteurs concernés, d'ailleurs très actifs au Luxembourg, ouvre des pistes pour développer cette discipline au Luxembourg.

Pour travailler plus particulièrement sur quels sujets ?

Sur le droit des sociétés et des organisations de l'ESS en général et aussi plus particulièrement sur le droit des banques coopératives, du micro-crédit et des finances solidaires. Par ailleurs je dirige deux thèses sur le droit en ESS. Mais ces travaux n'ont de sens que s'ils s'accompagnent d'une reconnaissance politique.

D'où l'engagement avec

INEES pour organiser le 10^e colloque du RIUESS ?

Effectivement, celui-ci marque encore un peu plus le Luxembourg comme une locomotive en Europe sur cette question, après les rencontres internationales de l'ESS que vous avez organisées l'année dernière, mais en focalisant cette fois sur les aspects de la recherche. De plus pour ce 10^e anniversaire nous avons, avec tout le réseau d'universités qui proposent des formations en ESS, marqué spécialement le coup en faisant un point étape pour faire un bilan de tous ces travaux. C'est pourquoi la thématique retenue est l'élaboration du corpus théorique de l'ESS.

Ce n'est pas un peu trop ambitieux ?

Oui et non. Oui, parce qu'on ne va pas épuiser cette question en deux jours. Et non, parce que cette occasion nous avons mobilisé un prestigieux plateau avec des chercheurs d'Amérique du Sud et du Nord et de l'Europe pour confronter différentes sensibilités (économie sociale, économie solidaire, entreprises sociales, développement communautaire, ...). Il ne manque que l'approche en terme de tiers secteur à l'anglo-saxonne.

Quels sont tes critères pour évaluer si ce colloque sera une réussite ?

Qu'il y ait du monde, mais ça c'est déjà le cas avec les inscriptions comprenant les 50 personnes qui feront une communication.

Mais aussi qu'on puisse donner un avenir à la recherche en matière d'ESS en Europe en général et au Luxembourg en particulier. Les ministres de l'Emploi, Nicolas Schmit et le délégué à l'économie solidaire, Romain Schneider, sont annoncés. Je prends ça comme un début de reconnaissance. La crise économique-financière est toujours là et prend même des proportions qu'on n'attendait pas. L'économie sociale et solidaire interroge les modèles économiques sur lesquels s'appuient notamment les politiques publiques en Europe. Va-t-on continuellement chercher des solutions sans changer le paradigme de pensée ?

Renforcer l'influence auprès des gouvernements



Conférence internationale les 6 et 7 mai à Tolède

Sous présidence espagnole de l'Union européenne avait lieu une conférence européenne de l'économie sociale à Tolède les 6 et 7 mai.

Une délégation luxembourgeoise y était avec des représentants d'INEES, d'Objectif Plein Emploi et de la Délégation ministérielle à l'économie solidaire. Une bonne occasion de se familiariser avec les thématiques européennes avec pour trame principale: la reconnaissance de l'entreprendre

autrement dans une économie globalisée.

„Il ne sert à rien de se lamenter nous devons plutôt augmenter nos efforts pour mieux faire apparaître nos atouts car nous pouvons nous prévaloir d'avoir mieux résisté à la crise que les entreprises classiques“ clamait Etienne Pflimlin (co-président de Cooperatives Europe). „Nous devons renforcer notre influence auprès des gouvernements nationaux si nous voulons avoir une plus grande influence sur les poli-

tiques de la Commission“ ajoutait Alain Coheur (président de Socialeconomy Europe).

Un exemple à suivre ?

„Ce qui est le cas de l'Espagne qui prépare une loi sur l'économie sociale“, précisait Juan Antonio Pedreño (président de la coupole d'économie sociale espagnole CEPES). Un exemple à suivre pour l'économie solidaire au Luxembourg ?

La conférence de David Hiez: bien à savoir ...

La conférence qui réunit un plateau prestigieux d'intervenants et une cinquantaine de communications se déroulera à l'Université du Luxembourg et abordera les

thèmes des finances solidaires, des politiques publiques, des théories économiques, de l'éducation, de la démocratie ... et des discussions sur l'état de la recherche en

économie sociale et solidaire et son influence dans la sphère publique et académique. Inscriptions sur le site www.riuess.org. Attention, le nombre de places est limité!

Le groupe n'a pas toujours raison

Vous avez dit intelligence collective ?

Bernard Horschler (réseau Objectif Plein Emploi)

Qu'entend-on exactement par intelligence collective ? Tout d'abord il existe une intelligence collective dite naturelle, celle que l'on trouve dans le monde animal.

La meute de loups attrape de plus grosses proies grâce à son nombre. La finalité est donc positive. Chez les êtres humains, elle existe également chez de petits groupes réunis par les mêmes buts (sport, groupes de musique).

L'intelligence collective vise donc à rechercher un tout, une intelligence supérieure émergeant au-delà de celle des individus.

Facile à dire, plus difficile à faire me direz-vous. Effective-

ment. D'autant qu'en règle générale, nos entreprises, nos structures fonctionnent sous le dogme de l'organisation pyramidale et du panoptisme. Le terme panoptisme vient de l'architecture en étoile des prisons. Le centre voit toute la prison, alors que les prisonniers, enfermés dans leur cellule, n'y ont pas accès. Le système repose sur des cloisons étanches délocalisées. Les différents membres n'ont pas accès à toute l'information. La tête de la pyramide, le chef, organise l'accès à l'information en la distillant en fonction des tâches et des places assignées à chacun. Ce schéma repose sur la spécialisation et la division sociale du travail. On n'a pas accès à tout. C'est le domaine de la rareté et du contrôle, dans le but, avoué ou non, de favoriser la compétition entre les membres

pour le bénéfice de la structure.

Si l'environnement, le contexte change, s'il devient plus complexe, le système pyramidal a du mal à suivre, à s'adapter. Le temps de réponse demandé par le nouvel environnement se trouve en décalage avec les possibilités de la structure pyramidale. Dans ce cas présent, je n'irais pas jusqu'à faire une analogie avec la non adaptation des dinosaures, quoi que, en y réfléchissant ...

Quoi qu'il en soit, il n'y a pas de relation automatique entre réflexion collective et décision intelligente, car la masse, le groupe, n'a pas toujours raison face à l'individu. Loin s'en faut. L'histoire et l'étude des phénomènes de groupe le démontrent aisément. Une réflexion collective peut aboutir à une décision stupide, de même qu'une réflexion indivi-

duelle peut aboutir à une décision géniale. Ce n'est pas parce que c'est collectif et collaboratif que ce sera intelligent. Mettre ensemble des personnes ne suffit pas. L'objectif de l'intelligence collective est d'obtenir une décision intelligente par le biais d'outils, de méthodes, de processus et de technologies. Manager l'intelligence collective consisterait, par exemple, à définir qui cherche l'information, qui réfléchit, qui donne son avis, qui décide, qui capitalise l'information et qui agit, en fonction des compétences et connaissances de chacun.

Dans une économie du savoir, la création de valeur dépend principalement des idées et de l'innovation qui se trouvent dans la tête des gens. On ne peut pas leur prendre par la force. L'entreprise intelligente implique un

changement, une rupture, qui provoquera naturellement beaucoup de résistances.

Une des résistances majeures a trait à la nécessaire prise de décision. L'intelligence collective n'a rien à voir avec l'action de décider en tant que telle mais avec l'action de réfléchir, de coopérer, d'innover, de créer ... L'intelligence collective contribue certes au processus d'émergence de la décision mais n'impacte pas directement la prise de décision, contrairement à certaines idées reçues. Les managers sont nombreux à résister au processus d'intelligence collective parce qu'ils pensent qu'ils vont perdre leur pouvoir. En fait, l'intelligence collective n'induit pas une redistribution du pouvoir mais un changement dans l'exercice du pouvoir. Qu'on se le dise.